

Organisme notifié n° 0071
DDC/22/E021131-D3-1

Accréditation
n° 5-0012

DECISION n° F-04-A-813 du 18 août 2004

ADDITIF n° 3 au CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE

n° 99.00.620.042.0 du 18 août 1999

Le présent additif concerne l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique FEMA Electronic types B2000, qui diffère du type faisant l'objet du certificat précité par le fait que le récepteur de charge constitué d'un châssis mécano soudé fixé sur la ou les cellules de pesée et pouvant recevoir une armature de forme adaptée à la charge à mesurer et dont le dispositif équilibreur et transducteur de charge peut être constitué par :

- une cellule de pesée de type point d'appui central de marque Revere Transducers Europe BV type 660 faisant l'objet du certificat d'essai n° DK0199-R60-04.01 délivré par DELTA Organisme Notifié n° 0199,
- deux cellules de pesée de type point d'appui central de marque Revere Transducers Europe BV type 660 faisant l'objet du certificat d'essai n° DK0199-R60-04.01 délivré par DELTA Organisme Notifié n° 0199,

Dans cette configuration, le nombre (n) d'échelons est : $n \leq 2000$,
et, la température de fonctionnement est : - 10 °C / + 35 °C.

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

Pour le Directeur Général
Directrice Certification et Développement

Laurence DAGALLIER